

## La politique de soutien à l'agriculture biologique reste insuffisante



**La Cour des comptes a dénoncé dans un rapport publié [fin juin 2022] un soutien public insuffisant à l'agriculture biologique. Apparue en France dans les années 1950, elle est soutenue par les pouvoirs publics depuis les années 1990.**

## L'actualité

En France, l'agriculture biologique a connu en une décennie « un changement d'échelle », a souligné la Cour des comptes, chargée du contrôle de la dépense publique, dans un rapport publié jeudi dernier. Elle estime cependant que « la politique de soutien à l'agriculture biologique reste insuffisante ».

En 2021, les fermes bio représentaient 13,4 % de l'ensemble des exploitations françaises, contre 4 % en 2010, et occupaient 10,3 % de la **surface agricole utile (SAU)**, contre 3 % en 2010. La SAU comprend les terres arables (grandes cultures, jachères, etc.), les surfaces toujours en herbe (prairies naturelles, alpages, etc.) et les cultures permanentes (vignes, vergers, etc.), sans inclure les bois et forêts.

**Malgré cet essor, l'État français n'atteindra pas les objectifs qu'il s'était fixés pour 2022**, prévient la Cour des comptes. En 2017, il prévoyait la conversion en bio d'au moins 15 % de la SAU à cette date. Il prévoyait également que les repas servis dans les cantines publiques (hors restauration collective au travail du secteur privé) comptent au moins 20 % de produits biologiques au 1er janvier 2022. Ils en comptent moins de 7 %.

## Une agriculture non conventionnelle

L'agriculture biologique est « **un système global de gestion agricole et de production alimentaire** » qui allie les « **meilleures pratiques environnementales** », un « haut degré de biodiversité », la « préservation des ressources naturelles » ainsi que « l'application de normes élevées en matière de bien-être animal », détaillait l'Union européenne dans un règlement de 2007.

**Ses pratiques s'opposent au mode de production dominant dans l'agriculture, dit « conventionnel ».** L'agriculture biologique interdit l'élevage en cage et le recours aux organismes génétiquement modifiés (OGM) ainsi qu'à la quasi-totalité des intrants chimiques (engrais et pesticides).

**Née dans les années 1920 en Autriche, en Allemagne, en Suisse et en Angleterre, la philosophie de l'agriculture biologique est apparue en France dans les années 1950.**

Depuis 2010, la réglementation européenne impose aux fabricants européens de produits issus de l'agriculture biologique d'afficher sur leur emballage une feuille verte, symbole de la certification Bio Europe. Créé en 1985, le label français AB possède les mêmes garanties.

## La rentabilité des fermes bio

**Les fermes bio emploient davantage de main-d'œuvre et enregistrent des rendements plus faibles que les exploitations conventionnelles**, « de l'ordre de 20 % à 25 % » de production en moins pour une même surface, rappelait un rapport sénatorial publié en 2020. Elles présentent pourtant des performances économiques « comparables à celles des exploitations conventionnelles », selon la Cour des comptes.

**Le recours moindre aux intrants chimiques leur permet de diminuer leurs dépenses.** Ils ont coûté l'an dernier près de 6 milliards d'euros aux agriculteurs conventionnels, ce qui équivaut à 12 % de la valeur de leur production, selon les données de l'institut national de statistiques Insee.

Les fermes bio vendent aussi leurs produits en moyenne deux fois plus cher que les exploitations conventionnelles, selon le rapport sénatorial. Les consommateurs consentent à payer « en raison des bénéfices attendus pour la santé et l'environnement, dès lors qu'ils disposent de revenus en conséquence », estimait la Cour des comptes. Les fermes bio restent cependant « tributaires des soutiens publics », c'est-à-dire des subventions, précisait-elle.

En 2019, en France, les ventes de produits bio se sont élevées à 11,93 milliards d'euros, selon une étude publiée en décembre 2020 par l'Agence Bio, un organisme public français. La France était le troisième marché mondial derrière les États-Unis (49 milliards d'euros) et l'Allemagne (11,97 milliards d'euros) et devant la Chine (8,67 milliards d'euros). Les avantages de cette agriculture

### Des effets positifs

De nombreuses études françaises et internationales, comme celles menées par l'Eren, une équipe de recherche française, documentent **une réduction substantielle du surpoids et de plusieurs maladies telles que le diabète et le cancer chez les consommateurs réguliers de produits bio**, qui peut également s'expliquer par des facteurs sociologiques.

**L'agriculture biologique est également plus favorable pour le climat** : elle émet moins de gaz à effet de serre tels que le protoxyde d'azote du fait de la non-utilisation d'engrais azotés. Elle améliore la fertilité des sols, favorise la biodiversité et réduit la pollution de l'eau, cette dernière étant principalement liée aux intrants chimiques utilisés par l'agriculture conventionnelle.

C'est pour cette raison que les agences de l'eau, des établissements publics, « apportent un soutien financier croissant aux conversions en bio : la prévention s'avère bien moins coûteuse que la décontamination de l'eau potable », précise la Cour des comptes.

**En 2020, les subventions aux exploitations bio provenaient à 50 % de l'UE, à 30 % des agences de l'eau, à 17 % de l'État et à 3 % des conseils régionaux.**

### [Un soutien public justifié]

En France, les pouvoirs publics soutiennent financièrement l'agriculture biologique depuis les années 1990 en raison de ses **externalités positives**.

**Une externalité correspond à l'effet, positif ou négatif, qu'une activité produit sur une autre personne ou sur la société sans être prise en compte par le marché, c'est-à-dire sans qu'une valeur monétaire lui soit attribuée.** Ce concept a été développé par l'économiste britannique Arthur Cecil Pigou dans un ouvrage publié en 1920. Il proposait de mettre en place des subventions pour les activités qui produisent des externalités positives et des taxes pour sanctionner celles qui ont des externalités négatives. **Suivant cette logique, l'agriculture biologique mérite d'être subventionnée, car ses multiples avantages en matière de santé et d'environnement ne sont pas suffisamment reflétés et valorisés dans les prix de vente.**

### Pour aller plus loin

#### LABEL

Dans une analyse publiée en 2017 sur The Conversation, un média publiant des articles d'universitaires, le professeur de sociologie Ronan Le Velly **explique comment le label AB cache une agriculture biologique à deux vitesses**, celle qui se trouve calée sur la réglementation et une autre qui se montre à la fois plus exigeante et plus engagée.

→ Lire son analyse.

#### EXTERNALITES

Dans une vidéo de moins de cinq minutes, Philippe Gattet, directeur d'études dans le cabinet français d'analyse économique sectorielle Xerfi, **détaille ce que sont les externalités**. Il donne des exemples d'externalités positives et négatives et explique pourquoi elles doivent être régulées.

→ Voir la vidéo.

Source : d'après <https://www.brief.eco/>